COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Le 13 Avril 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard LETEISSIER, Maire.

Présents : Gérard LETEISSIER, Myrianne DUPONT, Bruno RUIZ, Stéphane MOUCHARD, Elisabeth DARROUX-OLIE, Romuald PROVOST, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Amandine PALMIE, Bastien ROLLAND, Audrey BELMONTE, Bastien COLLON, Gilbert PELOUS, Nadine LORENZO LOPEZ, Jérôme FIGOLS, Aude SANCHEZ, Emile ARNAUD, Laurent ALBEROLA, Bruna SEMINELLI et Sabrina SOLER.

Secrétaire de séance : Anna-Emmanuelle JOUANNE

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 Mars 2026
A l'UNANIMITE, le Procès-Verbal de la séance du 21 mars 2026, a été adopté.

1/ Désignation des délégués de la Commune au SIVU du Sud Minervois
Par 17 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Bruna SEMINELLI), le Conseil Municipal a désigné les délégués de la Commune devant siéger au sein du SIVU du Sud Minervois, ainsi qu'il suit :
Titulaires : Gérard LETEISSIER, Myrianne DUPONT, Elisabeth DARROUX-OLIE, Bruno RUIZ, Emilie ARNAUD, Aude SANCHEZ et Gilbert PELOUS
Suppléants : Amandine PALMIE, Audrey BELMONTE, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Jérôme FIGOLS, Nadine LORENZO LOPEZ, Bastien COLLON et Bastien ROLLAND.

2/ Désignation des délégués de la Commune au Syndicat de Voirie
Par 17 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Bruna SEMINELLI), le Conseil Municipal a désigné les délégués de la Commune devant siéger au sein du Syndicat de Voirie, ainsi qu'il suit :
Titulaires : Gérard LETEISSIER, Bruno RUIZ et Gilbert PELOUS

3/ Désignation des délégués de la Commune au SIVU du Collège de St Nazaire
Par 17 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Bruna SEMINELLI), le Conseil Municipal a désigné les délégués de la Commune devant siéger au sein du SIVU du Collège de St Nazaire, ainsi qu'il suit :
Titulaires : Amandine PALMIE et Elisabeth DRROUX-OLIE
Suppléants : Elisabeth DARROUX OLIE et Anne-Emmanuelle JOUANNE

4/ Désignation des délégués de la Commune au SIVU des Passerelles
Par 17 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Bruna SEMINELLI, le Conseil Municipal a désigné les délégués de la Commune devant siéger au sein du SIVU des Passerelles, ainsi qu'il suit :
Titulaires : Gérard LETEISSIER, Myrianne DUPONT, Nadine LORENZO LOPEZ, Bastien COLLON et Aude SANCHEZ.
Suppléants : Amandine PALMIE, Elisabeth DARROUX-OLIE, Bastien ROLLAND, Anne-Emmanuelle JOUANNE et Stéphane MOUCHARD

5/ Désignation des délégués de la Commune au SYADEN
Par 17 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Bruna SEMINELLI, le Conseil Municipal a désigné les délégués de la Commune devant siéger au sein du SYADEN, ainsi qu'il suit :
Titulaires : Amandine PALMIE ; Suppléants : Romuald PROVOST

6/ Désignation des délégués de la Commune à la CLECT
Par 17 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Bruna SEMINELLI, le Conseil Municipal a désigné les délégués de la Commune devant siéger au sein de la CLECT, ainsi qu'il suit :
Titulaires : Bruno RUIZ ; Suppléants : Emilie ARNAUD

7/ Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a désigné les membres de la Commission d'Appel d'Offres, ainsi qu'il suit :
Titulaires : Bruno RUIZ, Laurent ALBEROLA et Sabrina SOLER
Suppléants : Romuald PROVOST, Bastien COLLON et Bruna SEMINELLI

8/ Composition du Conseil d'Administration du CCAS
A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a décidé que le nombre de membres composant le Conseil d'Administration du CCAS, soit fixé à 17, le Maire étant Président de droit.

9/ Désignation des membres du Conseil d'Administration du CCAS
A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a désigné les délégués de la Commune devant siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS, ainsi qu'il suit : Myrianne DUPONT, Amandine PALMIE, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Gilbert PELOUIS, Bastien ROLLAND, Nadine LORENZO LOPEZ, Bruna SEMINELLI et Sabrina SOLER.

10/ Création et constitution des Commissions Municipales
A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a approuvé la constitution de 6 Commissions Municipales et décidé que chacune sera composée de 7 membres, le Maire étant Président de droit de toutes les Commissions.

11/ Composition des Commissions Municipales
A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a approuvé la composition des Commissions Municipales, ainsi qu'il suit :

Commission 1 : Affaires Sociales, Santé et Vie Associative
Myrianne DUPONT, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Nadine LORENZO LOPEZ, Aude SANCHEZ, Amandine PALMIE, Elisabeth DARROUX OLIE, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Bastien ROLLAND, Bruna SEMINELLI et Sabrina SOLER.

Commission 2 : « Finances »
Bruno RUIZ, Amandine PALMIE, Myrianne DUPONT, Romuald PROVOST, Emilie ARNAUD, Audrey BELMONTE, Bastien COLLON, Laurent ALBEROLA et Sabrina SOLER.

Commission 3 : « Cadre de Vie, Travaux et Sécurité »
Amandine PALMIE, Elisabeth DARROUX, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Romuald PROVOST, Gilbert PELOUS, Jérôme FIGOLS, Emilie ARNAUD, Laurent ALBEROLA et Sabrina SOLER.

Commission 4 : « Enfance et Jeunesse »
Jérôme FIGOLS, Bastien ROLLAND, Stéphane MOUCHARD, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Bastien COLLON, Elisabeth DARROUX OLIE, Audrey BELMONTE, Bruna SEMINELLI et Sabrina SOLER.

Commission 5 : « Commerce, Artisanat et Ruralité »
Audrey BELMONTE, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Bastien ROLLAND, Bastien COLLON, Emilie ARNAUD, Bruno RUIZ, Gilbert PELOUS, Bruna SEMINELLI et Sabrina SOLER.

Commission 6 : « Urbanisme »
Myrianne DUPONT, Bruno RUIZ, Amandine PALMIE, Audrey BELMONTE, Aude SANCHEZ, Jérôme FIGOLS, Stéphane MOUCHARD, Laurent ALBEROLA et Sabrina SOLER.

12/ Indemnités de Fonctions des élus municipaux

Par 16 Voix POUR et 3 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA, Bruna SEMINELLI et Sabrina SOLER), le Conseil Municipal a décidé de fixer les indemnités allouées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux Délégués, ainsi qu'il suit : Monsieur le Maire, 44,43 % de l'indice 1027 ; Mesdames et Messieurs les Adjoints, 20,795 % de l'indice 1027, Mesdames et Messieurs les Conseillers Délégués 2,815 % de l'indice 1027.

13/ Délégations du Conseil Municipal accordées au Maire

Par 16 Voix POUR et 3 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA, Bruna SEMINELLI et Sabrina SOLER), le Conseil Municipal a accordé au Maire, un certain nombre de délégations, énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

14/ Utilisation de la piscine « d'Espace de Liberté » – Convention à conclure avec le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la convention de partenariat, à conclure avec la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, portant sur les modalités d'utilisation de la piscine de l'Espace de Liberté, par les élèves du Groupe Scolaire, et ce pour l'année scolaire 2025/2026.

15/ Indemnités supplémentaires pour élections

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a décidé le versement d'une indemnité complémentaire aux agents ayant participé au scrutin du 15 Mars 2026.

16/ Mise à jour des Indemnités de déplacement

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a mis à jour les indemnités de déplacement, conformément aux textes en vigueur.

La séance est levée à 20h17

Compte-Rendu affiché le 23 Avril 2026
Le Maire,
Gérard LETESSIER

MAIRIE D'ARGELIERS (Aude)